

# ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Énoncé de position	Violence familiale
Nombre de pages	3
Date d'approbation	Novembre 2019
Dates de révisions antérieures	Avril 2014, novembre 2009, novembre 2007, novembre 2001

## Enjeu

La violence familiale est reconnue comme un problème de santé communautaire, culturel et sociétal très répandu et punissable par la loi. La violence familiale implique des actes d'agression physique envers les enfants, les époux ou conjoints, les personnes âgées, ou toute personne en situation de dépendance, entre frères et sœurs, ou une combinaison quelconque de ce qui précède. Elle implique aussi l'exploitation financière et la privation des personnes plus fragiles et vulnérables. Elle comprend l'abus verbal, physique, émotionnel, psychologique, spirituel, financier, sexuel et la négligence.

## Position de l'ANIU

L'ANIU estime qu'il appartient au personnel infirmier d'urgence de fournir un environnement sécuritaire et libre de toute agression et de négligence pour toutes les personnes recevant des soins.

L'ANIU soutient le recours au personnel infirmier formé en médecine légale, tel que le programme SANE (programme des infirmières-examinatrices des cas d'agression sexuelle) et autres fournisseurs de soins de santé spécialisés, pour aider à fournir des soins aux patients qui vivent la violence d'un partenaire intime.

L'ANIU préconise le concept de la promotion de la santé et de la prévention et approuve les programmes qui incorporent ces concepts dans le cadre de leur mandat.

L'ANIU favorise le recours au personnel infirmier afin d'examiner énergétiquement les besoins de protection des mineurs à risque qui faisant partie d'un ménage où se produisent des actes de violence conjugale.

L'ANIU estime qu'il incombe au personnel infirmier d'urgence à identifier des cas de violence familiale, et effectuer des orientations appropriées. Cela comprend l'aiguillage vers les ministères et organismes appropriés, selon les lois juridictionnelles et les politiques des organismes.

L'ANIU favorise la sensibilisation aux ressources communautaires et provinciales pour les patients sortant de l'hôpital qui ont besoin de protection.

L'ANIU estime que le personnel infirmier d'urgence doit participer activement à l'intervention, l'éducation, la prévention et la recherche en violence conjugale de manière à favoriser les relations familiales saines.

L'ANIU préconise le dépistage universel de la violence familiale.

# ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE

## Justification

Le personnel infirmier d'urgence peut offrir des soins physiques immédiats, un soutien émotionnel et un aiguillage vers les services appropriés. Le « cycle de la violence » et la résistance inhérente au changement indiquent que les victimes risquent de subir de la violence régulièrement avant qu'elles puissent prendre des mesures pour pouvoir bénéficier des ressources disponibles.

## Références bibliographiques

- Aboutanos, M. B., Altonen, M., Vincent, A., Broering, B., Maher, K. & Thomson, N.D. (2019). “Critical Call for Hospital-Based Domestic Violence Intervention: The Davis Challenge.” *Journal of Trauma and Acute Care*. 22 juillet 2019 [publication électronique avant l'impression]
- Brenner, G. H. (2019). How adverse childhood experience cost \$1.33 trillion a year. *Psychology Today*. Consulté le 20 septembre 2019 à l'adresse <https://www.psychologytoday.com/us/blog/experimentations/201909/how-adverse-childhood-experiences-cost-133-trillion-year>
- Emergency Nurses Association & International Association of Forensic Nurses. (2013). *Joint Position Statement: Intimate partner violence*. Consulté le 9 novembre 2014 à l'adresse [www.ena.org/sitecollectiondocuments/position%20statements/ipv.pdf](http://www.ena.org/sitecollectiondocuments/position%20statements/ipv.pdf)
- Etheridge, A., Gill, L. & McDonald, J. [2014]. *Domestic Violence Toolkit for Health Care Providers in BC*. Research project for Kwantlen Polytechnic University supervised by Dr. Balbir Gurm, Nursing Faculty at KPU, and supported by Sobhana Daniel, Executive Director at the Provincial Office of Domestic Violence [PODV]. Consulté le 12 août 2018 à l'adresse <https://www.kpu.ca/sites/default/files/NEVR/DV%20Toolkit%20%20PDF%20August%2024.pdf>
- Kothari, C., Rhodes, K. V. [2006]. “Missed opportunities: emergency department visits by police-identified victims of intimate partner violence.” *Annals of Emergency Medicine*. 47[2]: 190–199.
- Keeling, J. & Fisher, C. [2015]. “Health professionals’ responses to women’s disclosure of domestic violence.” *Journal of Interpersonal Violence*. 30[13]: 2363–2378.
- Markowitz, J. [2007]. *The Role of the Sexual Assault Nurse Examiner in the Prosecution of Domestic Violence Cases*. Alexandria, VA: American Prosecutors Research Institute.
- Plat-Jones, J. [2006]. “Domestic violence: the role of health professionals.” *Nursing Standard*. 21 [14–15]: 44–48.
- Reisenhofer S., Taft A. (2013). “Women’s journey to safety—The transtheoretical model in clinical practice when working with women experiencing Intimate Partner Violence: A scientific review and clinical guidance.” *Patient Education Counseling*. 93[3]:536-48.

# ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE

Samuelson, S. & Campbell, C. [2005]. "Screening for domestic violence: Recommendations based on a

# ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE

- practice survey.” *Professional Psychology—Research & Practice*. 36[3]: 276–282.
- Shavers, C. A. (2013). Intimate partner violence: A guide for primary care providers. *Nurse Practitioner*. 38[12]:39–46.
- Wolff, J., Cantos, A., Zun, L. & Taylor, A. [2017]. “Enhanced versus basic referral for intimate partner violence in an urban emergency department setting.” *The Journal of Emergency Medicine*: 53[5]. 5, pp. 771–777.
- World Health Organization [2014]. *Health care for women subjected to intimate partner violence or sexual violence: A clinical handbook*. WHO reference number: WHO/RHR/14.26. Consulté le 16 avril 2017 à l'adresse [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/136101/WHO\\_RHR\\_14.26\\_eng.pdf;jsessionid=882C5D9C01C44FF6E85D5C972C39F96A?sequence=1](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/136101/WHO_RHR_14.26_eng.pdf;jsessionid=882C5D9C01C44FF6E85D5C972C39F96A?sequence=1)
- Yonaka, L., Yoder, M. K., Darrow, J. B. & Sherck, J. P. [2007]. “Barriers to screening for domestic violence in the emergency department. *Journal of Continuing Education in Nursing*. 38[1]: 37–45.
- Zink, T., Levin, L., Putnam, F. & Beckstrom, A. [2007]. ‘Accuracy of five domestic violence screening questions with nongraphic language.’ *Clinical Pediatrics*. 46[2]: 127–134.